Identifiant unique*: 040-214003139-20150414-2015_B20-DE
Envoyé en préfecture, le 15/04/2015 - 14:15
Reçu en préfecture, le 15/04/2015 - 14:16
* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "Landespublic" (ALPI)

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 08/04/2015

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 14 avril 2015
--- o0o ---

L'an deux mille quinze, le quatorze avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. MARSAN), LAMOTHE, Mme DEGOS (a procuration pour Mme COUFFIGNAL), M. DUBOS (a procuration pour Mme BRUGAT), Mme COURROS, MM. DUCASSE, BRUEY, Mme DUBOIS-MAURY, MM. GAILLARDET (a procuration pour Mme CHAPUIS), DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO (a procuration pour Mme ULMANN), MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mme DAUGREILH (a procuration pour Mme DARGELOSSE).

Etaient excusés : M. MARSAN (a donné procuration à M. BROQUÈRES), Mmes BRUGAT (a donné procuration à M. DUBOS), COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme DEGOS), ULMANN (a donné procuration à Mme GARRIDO), CHAPUIS (a donné procuration à M. GAILLARDET), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA), DARGELOSSE (a donné procuration à Mme DAUGREILH).

Un scrutin a eu lieu, Mme DAUGREILH Valérie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B
Délibération n°20

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS

Objet : Projet pédagogique « Ecole maternelle »

L'école maternelle Jules Ferry de TARTAS s'est engagée dans un projet pédagogique « Imagine, écrire et mettre en scène un conte », pour lequel le soutien de la commune est sollicité. Il est proposé à notre assemblée, sur avis favorable de la commission Education Jeunesse d'apporter une aide dans la limite de 1 500 €.

Cette aide sera versée sur présentation du plan de financement définitif par l'école maternelle Jules Ferry de Tartas.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable et apporte une aide.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

VILLE DE TARTAS LANDES - 4040

Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES